

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 7 (1898)

Vorwort: Discours prononcé à l'ouverture de la séance générale du 15 octobre 1898 à Moutier

Autor: Baliman, M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DISCOURS

PRONONCÉ

à l'ouverture de la séance générale

du **15 octobre 1898**

A MOUTIER

Par M. BALIMANN, *Président du Comité central*

(Aperçu biographique sur PIERRE JOLISSAINT)

Messieurs et chers Collègues,

Il y a juste cinquante et un ans, c'est-à-dire à l'heure où le canton de Berne venait d'éprouver le besoin de se donner une nouvelle Constitution avec des principes plus larges et plus démocratiques que ceux qui servaient de piliers à sa Charte de 1831 ; — la veille du jour où la Confédération suisse elle-même allait s'octroyer son célèbre Pacte de 1848 ; — à une époque où presque toutes les puissances européennes, brisant les chaînes séculaires de l'autoritarisme monarchique, s'agitaient dans la fièvre des armes et des révolutions ; — à un moment où, sur le terrain littéraire, les esprits les plus inféodés au passé classique s'étaient vus contraints d'accepter comme un fait accompli et nécessaire l'impérissable mouvement romantique

inauguré par cet immortel génie qui a nom Victor Hugo ; — à un instant en un mot où toutes les attentions se concentraient sur les graves événements dont l'histoire du milieu du XIX^e siècle nous répercutent encore aujourd'hui les échos ; — notre petit coin de pays, plus heureux et plus calme, assistait à un spectacle bien intéressant et qui mérite, dans chacune de nos fêtes, un souvenir spécial de reconnaissance : il voyait une phalange de douze hommes, sortis de l'élite des intelligences du Jura, se grouper en une association fraternelle, en une association dont le but, plus élevé que les luttes stériles de la politique, se résumait dans l'étude des lettres, des sciences, des arts et des problèmes économiques.

Cette association fut baptisée et décorée du nom significatif de *Société jurassienne d'Emulation*. Ses douze fondateurs, nous les connaissons ; mais il n'est pas moins doux et bon de nous les remettre en mémoire dans une solennité comme celle d'aujourd'hui : ce sont : les Stockmar, les Thurmann, les Bodenheimer, les Cuenin, les Daguet, les Dupasquier, les Durand, les Kohler, les Marchand, les Péquignot, les Ribeaud et les Trouillat, citoyens à jamais vénérés et dont la vie entière n'a été qu'un long et incessant dévouement aux intérêts de notre chez Jura.

Messieurs et chers collègues, je n'ai nullement la pensée de vous renoueler ici l'histoire de notre Société, si lumineusement écrite l'an dernier, au jubilé du cinquantenaire, par un de nos meilleurs membres, histoire que vous avez pu lire dans le dernier volume des « Actes ». Mais je ne puis m'empêcher de relever ici que cette Société, depuis 1847, a constamment marché d'un pas courageux, quoique parfois chancelant, sans souci du cliquetis des armes qui troublaient le repos de nos voisins, comme aussi sans se laisser inquiéter jamais par nos querelles intestines, par les malheureuses luttes confessionnelles ou politiques, qui mettent trop souvent aux prises, hélas ! les hommes et les partis du Jura.

Cette association passait, sereine et calme, au milieu

de toutes ces clameurs, et aujourd'hui, à l'heure où j'ai l'honneur de vous rappeler sa noble initiative, elle n'a rien perdu de son caractère fier et indépendant. — Et cependant l'histoire de nos jours ne présente-t-elle pas une analogie frappante avec l'époque agitée du milieu du siècle, et ne semble-t-il pas parfois que l'orage va se déchaîner à nouveau ? En effet : plusieurs nations sont de rechef en proie à de violentes dissensions de tous genres ; le nouveau continent fait la guerre à l'ancien ; des bruits d'armes résonnent de divers côtés, à tel point qu'un monarque, le grand apôtre de l'absolutisme lui-même, éprouve le besoin de provoquer un désarmement général ; le poignard de l'anarchisme en révolte se jette éperdûment sur une reine ; un pays voisin, la France, découvre tous les jours, parmi les citoyens que l'on respectait le plus, des consciences dégradées, des corrupteurs et des corrompus, et on y voit les positions les plus « hautes » envahies par les passions les plus « basses » !

Eh bien, au milieu de ce désordre et de ces tristesses, l'*Emulation* poursuit sa route paisible, ne songeant qu'à s'occuper de ce qui est pur, sain, utile et désintéressé, ne fût-ce que pour consoler ses membres d'être si souvent obligés dans l'année de s'occuper d'autre chose !

Aussi bien, Messieurs et chers Collègues, c'est dans cette pensée et en vous exhortant à continuer votre œuvre si éminemment nationale, c'est en vous disant du fond du cœur : « oui, occupez-vous d'autre chose, cela vous fera du bien », que j'ai l'honneur d'ouvrir la quarante et unième session de notre modeste, mais bienfaisante Société.

C'est dans cette même pensée qu'à mon tour, au nom de votre Comité central, au nom de la population de Moutier, qui me permettra aussi d'usurper ce mandat, que je vous souhaite à tous une cordiale et affectueuse bienvenue.

C'est la septième fois que le beau district de Moutier, on l'a dit, a l'honneur de recevoir notre assemblée générale ; en effet, elle se réunit à Moutier même, en

1850 sous la présidence de M. le Dr Fallet ; en 1866, sous celle de M. le Pasteur Grosjean ; en 1878, sous celle de M. Ed. Boivin ; en 1890, sous la direction de M. le Pasteur Morel. En outre, Bellelay et Tavannes furent choisis comme lieux de rendez-vous en 1857 et en 1874, avec MM. les pasteurs Gobat et Montandon comme présidents.

Aujourd'hui comme alors, l'antique Prévôté se présente à nous sous son riant aspect, avec ses gorges grandioses, avec ses fraîches promenades le long de la Birse, avec ses roches majestueuses, mais, en plus, avec ses chemins de fer qui la sillonnent dans toute sa longueur ; avec ses tunnels nombreux et pittoresques, et avec les multiples innovations de l'industrie et du commerce. — Enfin, Moutier même, village toujours coquet, mais également hospitalier, nous ménage, soyez-en bien sûrs, une réception tout aussi cordiale qu'autrefois, ce dont nous lui témoignons ici notre vive reconnaissance.

Messieurs, depuis sa fondation, notre Société a pourtant dû subir bien des vicissitudes. Le décès de quelques-uns de ses membres les plus influents, le départ de plusieurs autres, l'inertie enfin, (et pourquoi hésiterions-nous à le reconnaître ici, la franchise entre amis étant encore une preuve d'estime !) l'inertie ou l'indifférence de certains autres entravèrent souvent sa marche et son développement. — Ajoutons à cela les soucis de la vie journalière, les exigences de nos vocations, la famille, le gagne-pain nécessaire, toutes choses qui constituent la « lutte pour l'existence », et vous comprendrez pourquoi dix années n'eurent pas d'assemblée générale, et pourquoi, au lieu d'ouvrir la cinquante et unième session, j'ai parlé de la quarante et unième !

Léthargie, léthargie, s'écriait-on de toutes parts ; la Société se meurt, et malheureusement ces craintes ne se justifiaient que trop.

C'est alors que l'année dernière, sous l'impulsion sympathique de quelques vétérans, tout le monde a compris combien grande serait devant le Jura la res-

ponsabilité de ceux qui oseraient commettre ce crime de lèse-patriotisme, de laisser disparaître « l'*Emulation* », et c'est alors que, repris d'une ardeur nouvelle, tous nous nous écriâmes : « Oui, l'*Emulation* est morte, mais vive l'*Emulation* ». C'était le réveil.

Une nouvelle organisation fut alors décidée, avec l'espoir qu'elle réussirait à faire sortir définitivement de sa torpeur celle que d'aucuns se plaisaient à traiter déjà de : « vieille agonisante ».

A côté des Comités de district, il fut créé un *Comité central*, appelé à entretenir de la cohésion et de la solidarité entre les sections. — Ce Comité, Messieurs et chers collègues, n'hésite pas à reconnaître qu'il est loin aujourd'hui d'avoir réalisé les vœux de ces rénovateurs ; il sait qu'il n'a pas encore réussi par exemple à organiser des conférences aussi nombreuses qu'il l'aurait désiré, notamment qu'il a été impuissant jusqu'ici à faire circuler, par forme de rotation, des conférenciers d'une section dans une autre, et il n'ignore pas qu'ainsi ce rouage *conférence*, qui est pourtant une des formes principales et préférées de notre activité, est bien loin d'avoir reçu toute son expansion ; il ne se dissimule donc pas qu'il y a encore beaucoup à faire. — Mais, Messieurs, prenez patience, je vous prie, ce n'est pas en un jour que Paris fut bâti, dit-on ; ce n'est pas en un jour non plus que l'on rend à la vie un corps qui se meurt. Cette année fut en réalité une année de transition. Notre Comité a dû pourvoir à la reconstitution de plusieurs Sections qui s'étaient laissées mourir ; il a entretenu avec nos amis du dehors des relations assez suivies, et il lui est permis de croire qu'aujourd'hui l'*Emulation* est en voie de reconquérir sa petite place au soleil !

En revanche et dans cette ordre d'idées, nous faisons un chaleureux appel à toutes les bonnes volontés, à tous les hommes de dévouement qui nous entourent et, fort de leur précieuse collaboration, le Comité cen-

tral nourrit l'espoir d'atteindre bientôt le but que vous vous êtes proposé l'année dernière :

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

Chez nous, Messieurs, on a beau dire : ce ne sont pas les talents qui manquent ; mais ce sont les énergies, les initiatives qui font défaut. Vous avez du talent, des connaissances, mais vous hésitez à les faire valoir ; vous reculez devant on ne sait quel fantôme, et voilà comment les plus beaux esprits, les intelligences parfois les mieux douées demeurent stériles et muettes !

Et maintenant, Messieurs, comme vous, je connais bien des moyens pratiques de nous stimuler les uns les autres. Me permettez-vous de n'en citer qu'un seul ? A mon sens, chaque section devrait mettre à l'étude quelques sujets *communs*, que le Comité central se permettrait de leur soumettre et, ces sujets, Dieu sait s'ils abondent chez nous ! Il y a toujours dans notre pays tant de questions économiques, littéraires ou scientifiques à l'ordre du jour, que véritablement nous n'aurions que l'embarras du choix. Faudrait-il vous en glaner quelques-unes au hasard ? *L'unification du droit civil et du droit pénal*, les *maisons de discipline* pour enfants vicieux, les *maisons de travail* pour hommes et femmes, l'élaboration d'une *publication périodique* sur les biographies jurassiennes, commencée autrefois par le sympathique Xavier Kohler, la question si intéressante pour les industriels des *marques de fabrique* et des *brevets d'invention* et, pour les sociétés artistiques, celle de la *protection de œuvres musicales ou littéraires* ne sont-ce pas là, je vous le demande, sujets suffisants et suffisamment pratiques, dignes de votre attention et de vos études ?

Notez d'ailleurs que je suis loin de revendiquer la paternité de ces quelques idées, car il y a longtemps que plusieurs d'entre vous s'en occupent ; mais leurs efforts, pour persévérants qu'ils sont, risquent cependant de demeurer impuissants, parce que précisément

ils se trouvent isolés, s'ils ne peuvent pas compter sur le concours efficace d'une Société comme la nôtre, fondée en définitive spécialement pour seconder de pareilles entreprises.

Et maintenant, Messieurs et chers collègues, quelque regret que j'éprouve à abuser aussi longuement de votre bienveillante attention, il me reste encore un impérieux, mais agréable devoir à remplir. — Il est d'usage chez nous (respectons cet usage, car il est respectable !), d'usage « antique et solennel » de consacrer une pensée à un membre disparu. C'est là une vénérable tradition à laquelle je ne voudrais pas manquer et, dans cette pensée, je me sens pressé de consacrer ici un souvenir, par quelques notices nécrologiques, à un de nos plus anciens membres décédés, à un des plus grands patriotes du Jura, à un éminent citoyen que vous avez tous connu et aimé, j'ai nommé :

Pierre Jolissaint.

Faire la biographie de Pierre Jolissaint, cela équivaudrait, peu s'en faut, à écrire l'histoire de notre Jura depuis environ soixante ans, car il n'est guère d'entreprises, de luttes, de progrès ou d'initiatives auxquelles il n'ait été mêlé et auxquelles il n'ait attaché son nom. Aussi notre intention n'est-elle pas de vous retracer un tableau complet de cette féconde existence. Je laisse à une plume plus autorisée et plus initiée que la mienne le soin d'élaborer ce travail qui sera certainement une œuvre patriotique et nationale à faire dans l'intérêt de notre pays. Mon souci est

seulement de consacrer ici à cet homme de bien quelques souvenirs, au milieu de citoyens qui lui ont tous serré la main une fois ou l'autre, et qui, j'en suis à peu près sûr, ont tous eu l'occasion de faire appel à ses conseils, à son intervention, à son influence.

Pierre Jolissaint est né à Réclère, le 31 juillet 1830, d'une honorable famille de cultivateurs. Aîné d'une nombreuse famille, il dut s'occuper de bonne heure de ses frères et sœurs cadets. Ses douze premières années, vouées aux travaux champêtres, furent pour lui une école de privations, de labeurs, j'ai presque dit de misères. Son père était pauvre, bien pauvre, et il fallait vivre et manger quand même !

A douze ans, sur les conseils et avec l'appui de quelques amis, qui remarquaient en lui des aptitudes spéciales, Jolissaint entra à l'École normale, ou plutôt à l'École modèle, résolu d'embrasser la carrière pédagogique. L'Etat lui avança même la moitié des frais de sa pension.

Ses efforts et son travail assidu lui valurent en peu d'années le diplôme d'instituteur primaire, (Juillet 1848).

En 1851, après avoir passé quelques mois à Epauvillers, remplissant provisoirement les fonctions d'instituteur, il était installé au Noirmont, à la tête d'une classe nombreuse ; mais, à côté des travaux absorbants de son école, il trouvait déjà moyen de charmer ses loisirs par l'étude des questions sociales, des améliorations du sort des masses et du développement de l'intelligence des foules.

On était en pleine tourmente politique ; Jolissaint se lança corps et âme dans la lutte et, à la suite d'une vive polémique, le gouvernement d'alors le suspendit de ses fonctions d'instituteur et la Cour d'appel le révoqua définitivement.

Mais, passons bien vite l'éponge sur cette période de sa vie, sur ces malheureux événements, *la politique devant rester complètement étrangère à cette étude, bannie qu'elle est d'ailleurs de nos délibérations.*

Disons toutefois, — mais rien que cela, je vous

prie ; — que cette révocation, tout en brisant la carrière de cet homme, fut en même temps l'aurore d'un avenir alors inespéré, le point de départ d'une énergie vigoureuse et bientôt fertile en brillants résultats. — Son malheur allait du même coup devenir son bonheur et lui préparer toutes sortes de succès !

Jolissaint, loin d'être abattu par ce choc, se prépara de plus belle à une vocation nouvelle. Dès ce jour, il prit pour principe et inscrivit sur son drapeau cette belle devise de Lamartine :

*L'individualisme c'est l'égoïsme, et le socialisme
c'est la charité.*

Il laissa de côté les verbes et les participes, la vocation d'instituteur offrant un champ trop étroit à sa dévorante activité et à sa haute intelligence.

Il se mit à étudier la science du droit, convaincu qu'il était de trouver dans cette branche les principes économiques et sociaux dont il devait faire plus tard, au service de sa patrie, un si généreux et constant usage.

Au printemps 1852, après quelques semaines passées au Locle, en quête d'une position sociale, il entra comme clerc dans une Etude de notaire, à St-Imier. Trois ans plus tard, il franchissait le seuil de l'Université de Strasbourg et, en 1855, il obtint avec grand succès à Delémont sa patente de notaire.

Employé dès lors dans les bureaux d'une administration fédérale à Berne, où il s'était mis avec ardeur à l'étude de la langue allemande, il résolut d'aller plus loin encore. Il se mit à suivre les cours de droit à l'Université de Berne, et enfin, décidé d'aller jusqu'au bout, il partit pour Paris, entendre à l'Ecole de droit, (hiver 1857 à 1858), les leçons de nos grands maîtres dans la science des Justinien et des Cujas.

Mais, me direz-vous, avec quelles ressources cet homme si pauvre réussissait-il à faire tout cela ? Mon Dieu, Messieurs, la réponse est bien simple : économies sur son traitement d'employé, privations de

toutes sortes, quelques secours d'amis, (car on en trouvait encore de ces amis-là, il y a trente ans !) tel était son budget, et, avec cela, Jolissaint, pauvre d'argent, mais riche d'énergie et de courage, aurait franchi le monde !

S'étant ainsi pleinement assimilé les notions du droit, Jolissaint subit ses examens d'avocat le 21 avril 1859, après avoir fonctionné quelque temps comme greffier du tribunal à Courtelary, poste auquel le gouvernement l'avait appelé le 8 avril 1858. Il alla alors se fixer à St-Imier, où il ouvrit une Etude d'avocat et de notaire.

Loin d'envisager sa nouvelle vocation par le petit côté et de spéculer avidement sur le mur ou le fossé mitoyen, Jolissaint devint dans le Vallon le plus ardent défenseur, le défenseur toujours plus apprécié des humbles contre l'injustice, des faibles contre les forts, et c'est de lui que l'on aurait pu dire : « il était vraiment le conseiller de la veuve et de l'orphelin. »

C'est grâce à ces sentiments, déjà connus de chacun, qu'il eut, en décembre 1864, la bonne fortune de défendre à Genève, devant la Cour d'assises, les émeutiers du 22 août, qui avaient soutenu la politique de James Fazy. Il eut même à cette occasion, avec Krauss, un duel dont on causa beaucoup dans le Jura. — Mais passons, passons à tire-d'aile, car, là encore, la politique nous brûle, et Dieu sait si nous avons juré de n'en rien dire !

Avec de telles qualités, Pierre Jolissaint ne pouvait manquer de se faire aimer du peuple. Caractère franc et ouvert, généreux, et, quand il s'agissait de rendre service, désintéressé jusqu'à l'insouciance du lendemain, il fut promptement honoré, que dis-je ? honoré, mais entouré d'une popularité, — peut-être la plus profonde et la plus universelle qui fut jamais chez nous ! — d'une popularité qui ne fit que grandir jusqu'à sa dernière heure et qui lui valut de nombreuses et éclatantes dignités.

Eu 1867, le 10 septembre, Jolissaint eut l'insigne honneur de présider le *Congrès international de la*

paix à Genève. A cette séance, il prononça un discours où il sonnait vaillamment la diane de la paix européenne, un discours qui recueillit d'unanimes applaudissements et dont je ne puis m'empêcher de vous citer l'exorde, tant est gracieuse et modeste la manière dont il ouvrit la séance à laquelle assistaient des hommes comme Garibaldi, Edgar Quinet, Accolas, Naquet, Molinari, James-Fazi et tant d'autres célébrités qui mériteraient d'être nommées. — Voici donc comment s'exprimait en débutant notre illustre compatriote :

« *Citoyens démocrates de l'Europe,*

« Je suis très sensible à la confiance que vous venez
 » de me témoigner en m'appelant à l'honneur de présider
 » le Congrès international de la Paix. Sentinelle perdue,
 » soldat obscur de la grande armée qui s'appelle la *Dé-*
 » *mocratie*, et qui est représentée ici par l'élite de
 » son avant-garde, je n'aurais pas hésité à décliner cet
 » honneur, si je n'avais consulté que mes faibles facultés.
 » J'aurais eu de nombreuses raisons pour refuser la pré-
 » sidence du Congrès, je n'en ai qu'une pour l'accepter :
 » le *devoir* et l'intention d'être utile au progrès des idées
 » démocratiques et humanitaires. Je comprends qu'en
 » m'appelant à ce poste d'honneur, vous avez voulu ho-
 » norer en moi le citoyen suisse, la Suisse elle-même.
 » (*Bravos*).

» Pour remplir convenablement la tâche difficile qui
 » m'incombe, je compte tout particulièrement sur l'indul-
 » gence et l'appui bienveillant du bureau et des membres
 » de l'assemblée. Je suis persuadé d'avance que votre in-
 » dulgence et votre concours ne me feront pas défaut.
 » (*Bravos*).

A côté de ces graves intérêts, Jolissaint s'occupait d'autres questions encore, touchant plus directement sa mère-patrie. C'est ainsi qu'il avait publié en 1861, un travail important contre la peine de mort, (*l'assassinat légal*, comme il l'appelle) ; travail de haute conception philosophique, qui a été publié dans les

« Actes » de l'*Emulation* et que dès lors tous mes collègues pourront lire à loisir. Je n'insiste donc pas plus longuement.

Elu député au Grand-Conseil le 21 août 1864, Jolissaint pénétra, deux ans plus tard, entouré de l'affection de ses partisans et de l'estime de ses adversaires, (car c'est là le signe distinctif de cette nature loyale et droite : quand elle ne commandait pas la sympathie, en tous cas elle obligeait au respect !) il entra, disons-nous, au Conseil-Exécutif, d'où il ne sortit qu'en 1873, après avoir présidé ce Corps avec la plus haute distinction.

C'est alors qu'il accomplit l'œuvre la plus importante de sa vie, celle qui lui a mérité à tout jamais notre gratitude et notre amour, celle qui constitue le monument le plus impérissable de sa glorieuse carrière. Depuis longtemps il rêvait, avec les Stämpfli, les Kaiser, les Marti et les Klays, de doter notre Jura d'un réseau de chemins de fer ; depuis bien des années, il travaillait à la réalisation de ce vœu et nous avons conservé de lui, outre les multiples travaux qu'il y consacra et les nombreuses études qu'il écrivit, le fameux discours qu'il prononça à la séance du Grand-Conseil du 29 janvier 1867. Ce discours n'est rien moins qu'une œuvre nationale et se trouve indissolublement attaché à l'histoire de nos voies ferrées, puisqu'il emporta le vote du fameux décret du 2 février 1867, qui assurait au Jura le subside du canton de Berne pour nos chemins de fer.

Dans ce discours, Jolissaint s'exprimait comme suit en débutant :

Monsieur le Président, Messieurs,

« Si j'ai jamais désiré en ma vie de posséder le don de » l'éloquence, c'est bien aujourd'hui. Ce désir est très » naturel si l'on pense que depuis bien longtemps, aucuns » débats plus importants que ceux que je suis chargé » d'entamer n'ont retenti dans cette enceinte. En consi- » dérant la gravité de ces débats, je sens qu'il faudrait un

» grand talent oratoire pour édifier et convaincre les dé-
 » putés indécis qui peuvent se trouver dans cette haute
 » assemblée. Mais si mes paroles ne sont pas aussi élo-
 » quentes que je le désirerais, je crois, par contre, pou-
 » voir assurer le Grand-Conseil qu'elles seront l'expres-
 » sion d'une entière franchise et d'une conviction pro-
 » fonde. »

Mais il vaut aussi la peine de rappeler la péroration de ce grand travail, où Jolissaint faisait un chaleureux appel à la générosité de Berne dans ces paroles patriotiques :

« En terminant, permettez-moi, M. le président, Mes-
 » sieurs, d'exprimer quelques vœux personnels bien sin-
 » cères Je désire ardemment que les débats que je viens
 » d'ouvrir soient calmes, consciencieux et dirigés par la
 » loyauté, la franchise, l'esprit de justice et d'équité !
 » Puisse la séance d'aujourd'hui être l'aurore d'une ère
 » nouvelle de paix, d'union et de concorde entre les di-
 » verses contrées de la grande république de Berne !
 » Puissent les séances mémorables de cette semaine, être
 » les fiançailles qui transformeront un mariage de con-
 » venance ou de raison et jusqu'à un certain point forcé,
 » en une union de confiance, d'estime réciproque et de
 » sympathique amitié ! »

Messieurs, il faudrait un volume pour décrire ou seulement pour raconter ce que cet homme à volonté de fer dépensa de temps, d'activité, de courage, d'initiative intelligente et opiniâtre dans cette campagne dite : « *la campagne ferrugineuse.* » Il avait à lutter contre toutes espèces d'hostilités de nature différente, intérêts publics et égoïsmes privés, mais, fidèle à la devise de son ancien ami Stockmar, de qui, plus que tout autre peut-être, il a suivi les exemples,

« *il luttait toujours et ne se découragea jamais.* »

Et maintenant, pour bien préciser l'esprit qui inspirait cet homme dans cette grandiose entreprise, pour

une bonne fois *faire justice de ceux qui l'ont si souvent accusé d'avoir fait de la politique jusque dans les chemins de fer*, il nous paraît opportun de vous répéter ce qu'il disait encore le 1^{er} mars, dans un discours à jamais mémorable, publié en édition spéciale dans les deux langues :

« Nous sommes convaincus, disait-il, que le Jura tiendra à honneur de maintenir la réputation de dévouement et d'esprit de solidarité dont il a fait preuve dans toutes les grandes circonstances de notre vie publique cantonale.

» La population du Jura peut être divisée en politique et en religion. L'existence des partis est une condition nécessaire de la vie publique dans les démocraties. Mais il est un pays neutre sur lequel tous les amis du pays doivent se réunir, c'est celui des intérêts généraux économiques du canton. Sur ce terrain-là, il ne doit y avoir ni rouges ni noirs, ni catholiques romains ni catholiques libéraux, mais bien des patriotes qui oublient leurs luttes politiques et religieuses pour ne penser qu'à la prospérité générale de la patrie. »

En 1873, les chemins de fer sillonnaient enfin nos vallons et la place toute marquée de Jolissaint fut naturellement dans le Conseil de Direction. Il fut donc élu, le 23 mai 1873, avec son collaborateur Marti, à la tête du *Jura-bernois*, devenu plus tard le *Jura-Berne-Lucerne*, puis le *Jura-Simplon*. Il demeura à ces importantes fonctions jusqu'à sa mort, et ce n'est pas sans raison que nous l'appelons : « *le père des chemins de fer du Jura.* »

Mais la confiance de ses concitoyens s'augmentait de jour en jour. Son activité politique et sociale ne se démentait pas un seul instant et, dans toutes les questions d'utilité publique, il continuait son œuvre de dévouement au pays. Appelé à siéger au Conseil national par les électeurs du Jura, depuis plusieurs années déjà, soit le 7 novembre 1869, il se distingua dans maintes occasions critiques ou sérieuses par son cou-

rage et son franc-parler. Ennemi des compromis et des défaillances, toujours pieusement attaché à son drapeau, il ne reculait devant aucune tâche, quelque ingrate ou périlleuse qu'elle eût été pour lui.

Et, à ce propos, rappelons aussi le grand, le beau, j'ai presque dit : le magistral discours qu'il prononçait, le 26 octobre 1873, et qui fut aussi publié plus tard, en faveur de la nouvelle Constitution fédérale.

Jolissaint siégea au Conseil national pendant une vingtaine d'années, et il serait intéressant et instructif de revoir, dans les bulletins de cette autorité, tous les discours, toutes les motions, toutes les propositions qu'il y fit, tous les combats ou tous les assauts qu'il eut à y soutenir. Je me souviens encore, comme étudiant, alors qu'entre nos cours universitaires, nous allions de temps à autre assister aux joutes oratoires qui se livraient parfois au Palais fédéral, je me souviens, dis-je, d'avoir entendu bien souvent le *papa Jolissaint*, comme nous l'appelions familièrement ; de l'avoir non moins souvent admiré, et j'éprouvai une joie bien compréhensible quand, un jour, jetant les yeux sur moi, il me chargea de traduire un grand discours qu'il venait de prononcer au Conseil national, contre des députés fribourgeois et des financiers, appuyé par les Carteret et les Vautier, en faveur d'un subside de 13 millions demandés à la Confédération pour les chemins de fer. C'est là un petit souvenir de jeunesse, et j'aime à me le rappeler, à côté de la vénération que je porte à notre grand compatriote. Et, depuis lors, que de fois j'ai eu l'occasion de l'apprécier et de le mieux apprendre à connaître dans les nombreuses relations de toutes sortes que j'ai eues avec lui !

Telles furent, Messieurs et chers collègues, les principales phases de la vie publique de Pierre Jolissaint.

Que vous dirai-je maintenant de sa vie privée ? Tous ceux qui l'ont connu la savent.

Marié dès le 21 avril 1864, à Mademoiselle Voisin de Corgémont, devenu père de deux enfants, une fille et un fils, qui, aujourd'hui, notaire à St-Imier, de-

meure vaillamment attaché à la mémoire de son père, Jolissaint fit preuve, dans sa vie de famille, comme dans ses relations privées, de qualités non moins élevées que dans les affaires publiques.

Il y avait en lui deux natures bien distinctes : autant il était intraitable dans le domaine des principes, autant il défendait avec passion ses revendications sociales, autant par contre il était doux et bon, aimable et sensible dans la vie privée.

Et d'abord, — insistons sur ce fait ; — même au milieu des luttes politiques les plus ardentes, il s'efforçait d'éviter les froissements inutiles, et son intransigeance s'accommodait à merveille des formes les plus courtoises et les plus bienveillantes. Il ne haïssait personne ; *il luttait pour des idées et jamais contre des hommes.*

Caractère serviable par excellence, s'intéressant à toutes les infortunes, à toutes les faiblesses, il prêtait à tous un concours également fraternel et, toujours prêt à être utile à son semblable, il ne demandait pas si la main qu'on lui tendait était la main d'un libéral ou d'un conservateur, d'un catholique ou d'un protestant. Et c'est là une des plus belles particularités de cet homme, c'est qu'il faisait le bien pour le bien, parce que c'était le bien et rien que pour cela !

Quand on étudiait attentivement cette nature, on était frappé du rapport étroit et intime qui existait entre la qualité propre de son caractère qui était la volonté, le courage, l'intransigeance sur les principes, et les qualités essentielles de son cœur, qui étaient la douceur et surtout la bonté. Qualités inconciliables en apparence, mais qui pourtant se rencontraient chez cet homme à un égal degré de développement !

La bonté, en effet, se répandit chez Jolissaint sur toutes les actions de sa vie, et ils sont légion ceux qui ont eu recours à lui, ceux au service desquels il a prodigué sans compter et sans distinction d'opinions, son influence, son temps et son argent.

Mais aussi Jolissaint était bon et doux à toutes choses : bon à ses amis, bon à ses ennemis. En butte,

à certaines heures de sa vie, à de violentes critiques, à un dénigrement amer et passionné, il semblait ne point s'en douter. Sa sérénité et sa bonté ne s'en altéraient pas un instant ; il avait toujours le même calme, la même bienveillance, le même sourire !

Messieurs et chers collègues, tel était l'homme justement admiré auquel j'ai voulu rendre ici un hommage public et solennel ! Jolissaint a été enlevé à son pays et à sa famille, le 3 mars 1896, frappé d'une attaque foudroyante, dans son bureau, au milieu de son travail quotidien. Il est mort comme il a vécu, occupé aux intérêts de ses concitoyens ; il est mort en plein combat de la vie ; il est mort comme un soldat sur le champ de bataille. Sa mémoire restera indestructiblement gravée dans nos cœurs, car, plus que tout autre, il personnifie le Jura dans toutes ses manifestations et dans toute sa vie intime. Il y a peut-être eu dans le Jura d'aussi grands citoyens que lui ; en tous cas il n'y en a jamais eu et il n'y en aura jamais de meilleur !



